

AVENANT

ENTRE

L'Administration Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette, No d'identité national 0000 5132 045, établie à L – 4138 ESCH-SUR-ALZETTE, place de l'Hôtel de Ville, représentée par son collègue des Bourgmestre et Echevins actuellement en fonction, à savoir

Madame Vera SPAUTZ, bourgmestre,
Monsieur Martin KOX, échevin,
Monsieur Jean TONNAR, échevin,
Monsieur Dan CODELLO, échevin,

Dénommée ci-après « la Ville »

ET

L'association sans but lucratif Escher Kulturfestival A.S.B.L., établie et ayant son siège à Esch-sur-Alzette, 163, rue de Luxembourg, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro F1889, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions et pour les besoins de la présente convention par

- René PENNING, président
- Philippe WOLF, trésorier

Dénommée ci-après « l'Association »

Il a été convenu de ce qui suit :

PREAMBULE

Le 20 novembre 2015, la Ville et l'Association ont conclu une convention dans le cadre de l'organisation annuelle d'un festival intitulé Escher Streetfestival sur le territoire eschois.

Les Parties souhaitent réaliser quelques adaptations et ce principalement concernant la participation financière de la Ville.

C'est pourquoi, l'article 3.1.1 est adapté de la manière suivante :

Article Unique : Participation et soutien matériel accordé par la Ville

L'alinéa 1^{er} de l'article 3.1.1 est reformulé comme suit :

« La participation financière de la Ville est fixée chaque année, sur initiative et à la demande expresse de l'Association, par avenant et suivant les modalités que la Convention de base.

Pour l'année budgétaire 2017, la Ville accorde une subvention de 250.000.-€ (deux cent cinquante mille euros) à l'Association pour l'organisation du festival. Le subside sera payable quinze jours après l'approbation par l'autorité supérieure. »

Avenant conclu le _____ à Esch-sur-Alzette et rédigé en tant d'exemplaires que de parties, chaque exemplaire constituant un original.

Le Collège échevinal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Pour Escher Kulturfestival

Vera SPAUTZ, Bourgmestre

René PENNING, président

Martin KOX, Echevin

Philippe WOLF, trésorier

Jean TONNAR, Echevin

Henri HINTERSCHIED, Echevin

Dan CODELLO, Echevin
